



Cahier des charges de la

# Commission des finances (CoFi)

---

Les tâches de la commission des finances regroupent les domaines suivants:

1. *Généralités*
2. *Planification des finances*
3. *Réseautage avec des organisations partenaires du MSdS importantes au niveau de la stratégie financière*
4. *Soutien sur les questions financières de gros événements / Projets*
5. *Traitement de la recherche de soutiens du fonds du MSdS*
6. *Conseil général compétent et soutien sur les questions financières*

## 1. Généralités

La CoFi soutient et conseille le Comité et les responsables des tâches essentielles sur les questions financières.

Les tâches sont réparties entre les membres de la commission des finances. Ceux-ci présentent leurs propositions et leurs demandes au reste de la commission.

Ces différentes tâches doivent être liées entre elles. C'est à cela que servent les séances de la commission qui ont lieu à intervalles réguliers. Le ou la responsable de la tâche essentielle Support est invité aux séances en raison de sa fonction.

Le cahier des tâches est complété par le manuel des finances et ses annexes.

## 2. Planification des finances

La CoFi soutient et conseille le ou la responsable de la tâche essentielle Support, en particulier lors de la mise en place du plan des finances tournant, qui résume le développement attendu à moyen et à long terme des entrées et des sorties financières du MSdS.

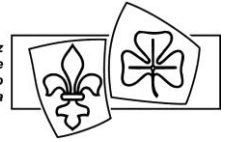
Sur la base de ce plan financier, la CoFi évalue la soutenabilité des finances du MSdS et émet si besoin des recommandations d'action au Comité ou à l'AD.

Lors de la planification, il faut surtout être attentif aux points suivants :

- Besoins financiers du MSdS des activités régulières selon les papiers stratégiques et les cahiers des tâches
- Projets et publications planifiés et agréés selon le budget des projets dans le cadre des papiers stratégiques votés ensemble et du cahier des charges
- Acquisitions et investissements en suspens

Lors de la budgétisation des recettes, il est particulièrement critique de vérifier les recettes aux points suivants :

- Collecte de fonds par des dons et contributions de mécènes aussi bien directement via le responsable sponsoring que de manière indirecte avec la Fondation Suisse du Scoutisme. Conditions cadres pour l'obtention de subventions étatiques et de subsides
- Sponsoring et revenus des licences Scout & Sport



Lors de l'estimation de la planification des recettes et des dépenses, il faut tenir compte des années précédentes comme base et indication. En général, la planification/budgétisation doit être faite sur des bases conservatrices.

### **3. Réseautage avec des organisations partenaires du MSdS importantes au niveau de la stratégie financière**

En tenant compte des ressources en personnel, les membres de la CoFi du MSdS prennent des mandats dans des organes des organisations partenaires importantes au niveau de la stratégie financière suivantes :

- Fondation Suisse du Scoutisme
- Fondation des Homes Scouts de Suisse
- Scout & Sport Sa
- Association Moot/Jamboree

Dans la mesure où la CoFi ne peut pas être représentée directement dans ces organisations, il est important d'établir par d'autres moyens un flux d'informations régulier entre le MSdS et ces organisations partenaires d'une autre manière.

### **4. Soutien sur les questions financières de grandes manifestations / Projets**

La CoFi soutient les responsables lors de gros événements ou projets tant au niveau national que cantonal et régional qui, du fait d'une participation directe aux coûts ou d'une garantie de déficit pourraient représenter un risque financier substantiel pour MSdS.

Ce soutien peut, selon le besoin, se référer en particulier aux points suivants :

- Conseil lors de la planification (budget, planification des liquidités, sponsoring, recherche de fonds)
- Encadrement pour des questions financières lors de la phase d'organisation
- Contrôle financier régulier
- Garantie de déficit sous la forme d'une assurance
- Avance de paiement

*Voir également " Fil conducteur pour les grandes manifestations "*

### **5. Traitement de la recherche de soutiens de fonds du MSdS**

La CoFi vérifie les recherches de fonds pour un soutien financier des projets qui s'adressent à des fonds existants du MSdS.

Les recherches doivent être vérifiées consciencieusement et en tenant compte de l'application du règlement du fonds en question.

Après la fin de l'examen, la commission des finances transmet une recommandation au Comité qui prendra ensuite la décision finale.

### **6. Conseil général compétent et soutien sur les questions financières**

Sur demande, la CoFi offre un conseil et un soutien spécialisé tant au MSdS qu'aux associations cantonales lors du règlement de questions financières concrètes. Ces derniers pourront ainsi profiter du savoir-faire ainsi que de l'expérience des membres de la commission. L'étendue ainsi que la forme prise par le soutien à un projet sont convenus ensemble de façon individuelle et dans le cadre des ressources en personnel disponibles à la CoFi.